



Arles, lundi 29 novembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06986

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Défaut de signalisation ou balisage
(ponctuel - sur la journée du 02/12/2021)****Remplacement du panneau A5 sur mur divisoir
Rive Gauche - Amont écluse de Vallabrègues****Une interdiction de stationner (maintenue lors du
remplacement du panneau A5) (tous les usagers - dans les
deux sens)**

- le 02/12/2021 de 08:00 à 17:00o **Rhône**

au pk 264.500 (sur mur divisoir amont écluse de Vallabrègues) - Rive gauche

Commentaire :

En raison d'une opération de maintenance de la signalisation, les usagers de la voie d'eau :

_sont informés que le panneau A5 " Interdiction de stationner" sera momentanément absent du mur divisoir en amont de l'écluse de Vallabrègues

&

_continueront de fait à appliquer, lors du remplacement de panneau, l'interdiction de stationner permanente sur cette zone (rappelée au plan joint)

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Date limite d'affichage :

03/12/2021

Par délégation

Joseph VIOLLIN